

Siège social: «Villa Tamaris», 1358 Bd JB Abel, 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Claude Téqui

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: claude.tequi.brest@orange.fr

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Procès Verbal Assemblée Générale du jeudi 3 novembre 2022

Notre AG s'est déroulée cette année exceptionnellement en 2 étapes. En effet, nos élus n'ont pu assister à notre AG statutaire du jeudi 12 Mai 2022 en raison des élections.

Nous nous sommes donc réunis le jeudi 3 novembre à 17h30 salle Franck Arnal avec l'ordre du jour concentré sur les questions principales qui préoccupent nos adhérents et auxquelles nos élus ont été invités à nous répondre.

La météo défavorable et les difficultés de stationnement autour de la salle n'ont pour autant pas découragé une cinquantaine d'adhérents à répondre présents à notre invitation.

Pour la clarté des « débats » et la bonne compréhension de toutes et tous, notre Président Claude Téqui a demandé aux personnes présentes de bien vouloir réserver leurs demandes de parole aux questions d'intérêt général qui figurent sur l'ordre du jour.

Il est rappelé qu'il est possible d'exprimer de nouvelles doléances, concernant l'intérêt général, sur notre site web à la page contact.

Ci-dessous, en italique, les réponses de nos élus :

1) La future base nautique de l'Anse Tabarly :

Avec Monsieur Eric Mascaro, adjoint au Maire et Monsieur Laurent Bonnet, adjoint au Maire

- *Quel est le périmètre de ce projet*

La totalité de l'anse, parking et front de mer compris avec le souhait de valoriser cet espace et d'améliorer l'aspect paysager

Dans les grandes lignes, le projet regroupera toutes les activités nautiques dans un même bâtiment écologique et conçu pour libérer la vue sur la mer.

L'évolution du centre de loisirs jeunesse est toujours au stade de la réflexion.

- *Partenariat public / privé*

Financement exclusivement public de ce projet

Budget non communicable pour le moment

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Participation de notre CIL au groupe de travail concernant ce projet

le calendrier est le suivant :

2023 = consultation, études, programmation, étude d'impact

2024 = étude maîtrise d'œuvre

2025 = appels d'offres

2025/2026 = Travaux de construction

La demande de consultation du CIL est entendue, rendez-vous le moment venu.

2) Incivilités et sécurité :

Avec Pascale Janvier, adjointe à la démocratie participative

Les incivilités et nuisances ont été signalées principalement dans le secteur Méjean. Une brigade spéciale sera mise en place pour les stationnements gênants, il y aura davantage de patrouilles en été qui descendront bien jusqu'aux cabanons. Il est convenu qu'une prochaine réunion entre élus et habitants de Méjean sera programmée à court terme.

3) L'urbanisation galopante :

Avec Monsieur Mohamed Mahali, adjoint au Maire, responsable délégué pour l'urbanisme

- *Quel avenir pour notre quartier pavillonnaire ?*

Sur les 10 dernières années, le taux d'imperméabilisation de la ville de Toulon est de 0,58 %, quand celui de La Cadière d'Azur, par exemple, est de 1,43 % !

La loi rectificative des finances de 2017, destinée à lutter contre la rétention immobilière et à favoriser la construction de logements d'immeuble collectifs, a impliqué une accélération de l'urbanisation, grâce à une exonération de l'impôt sur les plus values lors de la vente d'une parcelle pour la construction de logements collectifs...

Cette loi n'est plus applicable aujourd'hui et cela devrait contribuer à calmer les choses...

Pour les crèches et les écoles élémentaires, ne vous inquiétez pas, la Mairie gèrera la question de telle façon qu'aucun enfant ne reste en dehors de l'école.

- *Quelle protection pour nos grands arbres ?*

Un propriétaire a le droit d'abattre un arbre pour construire...

Il est prévu à terme un recensement de nos grands arbres, sur toute la commune.

- *Quel calendrier pour la réfection de notre voirie ?*

Nous n'avons pas obtenu de réponse quant aux priorités que nous avons déjà exprimées.

4) Lutte contre les moustiques :

Avec Monsieur Mohamed Mahali, adjoint au Maire

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Point sur l'efficacité des nichoirs ?

C'est en concertation avec la LPO que les nichoirs ont été posés selon de nombreux critères d'orientation, de vents dominants, de couloirs de vents, etc...

Il est rappelé que les moustiques ont un rayon d'action d'environ 150m autour de leur lieu d'éclosion.

Nous n'avons pas de cours d'eau sur notre quartier, la prolifération des moustiques ne seraient donc dû qu'aux eaux stagnantes comme dans les coupelles de pots de fleurs...

- Pourquoi pas des bornes ?

Tout d'abord, l'efficacité est toute relative d'après les échanges avec nos voisins équipés. Le rayon d'action de ces bornes nécessite d'en implanter tous les 30 à 40m. Et enfin c'est un coût important d'environ 4000€ par borne, plus les consommables et l'entretien.

5) L'anse Méjean :

Avec Monsieur Luc de Saint Sernin, adjoint au Maire et Monsieur Jean Charles Brochot, conseiller municipal délégué.

- Problèmes de stationnement

Le parking du Cap Falcon appartient au conservatoire du littoral, et le revêtement ne permet pas de marquage au sol.

- Sécurisation du cheminement piéton sur le chemin de la batterie basse

La peinture au sol d'une bande verte avec des silhouettes de piétons va être étudiée

- Plan d'eau, sécurisation des baigneurs

Il sera mis en place dès l'été prochain d'une zone de baignade de 20 ou 30 m à partir de la plage.

Il existe déjà une ZIEM (zone d'interdiction des engins à moteurs) autour de la cabane des pompiers et qui devrait pour l'instant rester telle quelle.

- Préservation des posidonies

Les services public travaillent à une solution pour un ancrage propre des bateau dès 2024 (ligne mère ou ancrages individuels, le choix n'est pas encore arrêté).

- L'assainissement

La moitié haute du raccordement à la mini station d'épuration est terminée, les travaux sur la moitié basse vont être réalisés.

6) Le sentier du littoral :

Avec Monsieur Luc de Saint Sernin, adjoint au Maire

- calendrier des travaux

Pas de date

- date de réouverture de la totalité du sentier de l'anse Tabarly à l'anse Méjean

A priori début 2025

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- incidence de la future base nautique sur l'entrée du sentier

Le souhait du Cil pour un passage du sentier au nord du YCT est entendu

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 19h00 et les conversations se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié accompagné de mignardises.

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à :

- Tous nos adhérents présents pour leurs interventions constructives sur chacun des points de l'ordre du jour.
- Tous nos élus, venus nombreux, prouvant ainsi que la démocratie participative a du sens.
- Toutes les personnes des services municipaux pour leur disponibilité.
- Fanny Roca, journaliste chez Var Matin pour l'article à paraître.

Le Président

Claude Téqui

Le Secrétaire

Patrick Doucet